

Session Plénière du 15 octobre 2020

Rapport N° 20.03.01 DM2 / TICPE

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

M. Faucheu vient nous expliquer que le taux élevé des impôts de production est compensé par les subvention, il dénonce en quelque sorte un système Shadok, mais je crains que dans cet exercices les écologistes soient les Gibbiers.

Ce que la Région présente comme le « fait majeur » de la DM2 un abondement de 19 M€ pour les dépenses d'aménagement du territoire.

Bien que cette somme soit reprise dans le plan de relance, il ne s'agit pas d'une mesure nouvelle, encore moins d'un choix de la Région.

En réalité, le niveau d'engagement des dépenses dans le cadre des CRST avait été sous-évalué au budget primitif, considérant qu'il y aurait un ralentissement lié à cette année électorale pour le bloc communal.

Cela n'a pas été le cas, ce qui oblige la Région à corriger cette mauvaise prévision.

On peut se demander d'ailleurs s'il s'agissait d'une erreur de prévision ou bien d'une minoration volontaire des dépenses afin d'afficher un niveau correct d'épargne brute...

La question se pose également pour un certain nombre d'ajustements, qui ne sont à proprement parler des dépenses nouvelles, mais l'abondement de crédits correspondant à l'avancement de programmes en cours.

Ainsi les 2,25 M€ pour les travaux du nouveau hangar de l'aéroport de Châteauroux s'expliquent par l'avancement des travaux, situation à priori prévisible dès la construction du budget.

De même pour la rénovation à mi-vie des rames Z-TER me semble un évènement prévisible, et on est droit de s'étonner de l'inscription tardive de cette AP et des premiers crédits de paiement en 2020.

Cela interroge sur le réalisme des prévisions budgétaires initiales.

Nous remarquons également une diminution des crédits pour la rénovation des lycées à hauteur de 3 M€, qui résulte des retards pris en raison de la crise dans les chantiers comme dans les procédures d'appel d'offres. Mais du coup ce qui est affiché comme un coup de pouce dans la mesure 36 du plan de relance pour le même montant n'est en réalité que le rattrapage du retard qui a été pris.

En contrepartie il faut inscrire 23,2 M€ d'emprunt supplémentaire et après la DM2, en affectant la recette de la TICPE Grenelle en investissement comme cela devrait être le cas, la capacité de désendettement atteint 8,2 années, très proche du seuil critique des 9 ans.

C'est pourquoi nous aurions voulu avoir le chiffrage exact des dépenses nouvelles liée au plan de relance, et vous n'avez pas pu nous répondre ce qui explique notre abstention.

Certes cet emprunt d'équilibre supplémentaire devrait être neutralisés en fin d'année par une enveloppe budgétaire de 23 M€ versée par l'Etat en 2021 mais rattachée comptablement à l'exercice 2020.

Malgré tout, et vous le concédez dans le rapport sur le plan de relance, le niveau d'endettement de la Région devient un problème et risque de contraindre fortement la stratégie budgétaire de la Région.

Or je ne vois pas bien comment nous pourrions rétablir notre capacité d'autofinancement avec ce que l'on sait aujourd'hui au niveau des recettes pour 2021, ce qui nous rend d'autant plus dubitatifs sur la réalité du plan de relance.

D'autant plus que les dépenses de fonctionnement progressent encore de 2 M€.

Afin de permettre aux collectivités de débloquer des fonds dans la lutte contre le coronavirus et de soutenir l'économie, le Parlement a décidé de suspendre les objectifs de dépenses de la contractualisation dite « pacte de Cahors » pour cette année.

Mais qu'en sera-t-il les années suivantes ? Quelle sera la nouvelle base prise en compte pour le calcul ?



Tout cela fait beaucoup d'interrogations, et l'on comprend bien pourquoi le vote du budget a été reporté en raison d'un calendrier électoral aujourd'hui incertain.

On peut le regretter car on entend régulièrement parler de continuité républicaine, et un nouvel exécutif aurait toujours la possibilité d'apporter des correctifs, mais surtout l'exercice été aurait particulièrement intéressé cette année en mettant chacun face à la responsabilité de construire un budget qui soit en cohérence avec ses promesses électorales.

Mais le probable report des échéances électorales obligera chacun à se confronter à ce difficile exercice, bien loin de la gesticulation des estrades.

Et pour répondre indirectement à M. Commandeur, je ne pense pas que nous ayons jusqu'ici fait preuve de démagogie dans cette assemblée.

Au contraire nous saurons prendre nos responsabilités.

